



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

PME, commerce, artisanat et professions libérales : personnel

Question écrite n° 86851

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat et des professions libérales sur le taux d'absentéisme dans la fonction publique d'État. C'est pourquoi il souhaite connaître, pour les années 2000 à 2005 le taux d'absentéisme des fonctionnaires au sein des services de son ministère et des services et administrations s'y rattachant. Dans la mesure du possible, il souhaiterait disposer de ces chiffres en fonction des catégories de fonctionnaires et des motifs d'absence suivants : maladie de courte durée, maladie de longue durée, maternité, accident du travail.

Texte de la réponse

Depuis le décret n° 2005-676 du 16 juin 2005, le ministère des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat et des professions libérales est un ministère de plein exercice. Toutefois, la gestion de son personnel relève de la direction du personnel, de la modernisation et de l'administration du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie. L'évolution de l'absentéisme des agents au sein de l'administration centrale du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie (y compris des agents affectés au ministère des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat et des professions libérales) pour les années 2000 à 2004 est présentée dans le tableau ci-après. Ce tableau récapitule le nombre de jours d'absence par agent en fonction des différents motifs d'absence. Les données pour l'année 2005 ne sont pas disponibles.

Évolution de l'absentéisme (2000-2004) en nombre de jours d'absence par agent

	CONGÉS ordinaires de maladie	CONGÉS DE longue durée	CONGÉS DE longue maladie	ACCIDENTS de services	CONGÉS DE maternité et d'adoption	CONGÉS DE paternité et adoption	AUTRES (1)	TOTAL
2000	6,7	3,9	4,0	0,5	1,7	0	0,05	16,8
2001	6,6	4,0	4,2	0,5	1,6	0	0	16,9
2002	8,2	3,5	4,7	0,7	1,4	0,04	0	18,6
2003	8,5	3,4	4,0	0,7	1,4	0,04	0	18
2004	7,6	3,4	4,2	0,6	1,3	0,04	0	17,2

(1) Congés pour garde d'enfants malades, autorisations d'absence, congés de fin de vie, congés de formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente (agents de moins de vingt-cinq ans)

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 86851

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : PME, commerce, artisanat et professions libérales

Ministère attributaire : PME, commerce, artisanat et professions libérales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 février 2006, page 2051

Réponse publiée le : 9 mai 2006, page 4979